

La Gazette en Yvelines

80 ans après la Victoire, comment réinventer le devoir de mémoire ?

Dossier page 2

Alors que le pays s'apprête à célébrer le 80^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur le nazisme, plusieurs communes de la Vallée de Seine tentent de dépoussiérer les commémorations traditionnelles afin de faire perdurer le devoir de mémoire chez les nouvelles générations.

LIMAY

Baisers forcés, main dans la culotte... Un éducateur condamné pour agression sexuelle

Faits divers page 10



POISSY

Après l'agression islamophobe, « un vrai risque de scinder la nation »

Actu page 4

MANTES-LA-VILLE

Emmaüs organise une grande collecte solidaire

Page 5

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une conférence pour « lever les yeux » des écrans

Page 5

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Abdallah Lamane, le fabuleux destin d'un Chantelouvais à Harvard

Page 8

YVELINES

Le Département accusé de manquement

Page 10

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux lancent leur sprint final

Page 12

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Jazz en vignes revient les 16 et 17 mai

Page 14

ACHERES

Vous pouvez désormais localiser les tombes avec votre smartphone

Actu page 7



MANTES-LA-JOLIE

« Le mépris ne soigne pas » : les syndicats des hôpitaux se mobilisent

Actu page 6



CONFLANS-SAINT-HONORINE

Quand Arthur Harari et Léa Seydoux tournent un thriller sur les quais de Seine

Culture page 14



**Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

80 ans après la Victoire, comment réinventer le devoir de mémoire ?

■ MAXIME MOERLAND

Alors que le pays s'apprête à célébrer le 80^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur le nazisme, plusieurs communes de la Vallée de Seine tentent de dépoussiérer les commémorations traditionnelles afin de faire perdurer le devoir de mémoire chez les nouvelles générations.

Pendant que certaines nations étrangères ne se retrouvent qu'une fois par an autour d'un « *Memo-rial Day* », la France rythme son calendrier commémoratif autour de onze journées nationales, et réfléchit même à en instaurer de nouvelles. Mais même si nous sommes bien ceux qui commémorent le plus, la fréquentation des cérémonies de mémoire s'étiole inexorablement.

Trop figées ? Trop nombreuses ? Trop fermées ? Difficile d'identifier une seule et unique cause. Mais pour Michel Bretin, membre de l'Union Nationale des anciens Combattants (UNC) de Flins-sur-Seine, la clé réside dans la transmission aux jeunes générations. Oui, c'est facile à dire. Toutefois, il a pris le problème à bras le corps dès l'année dernière en lançant une initiative inédite dans le département : former de jeunes porte-drapeaux.

20 inscrits pour la formation de porte-drapeau

« Il faut que les jeunes commencent à savoir qu'il ne faut pas oublier le devoir de mémoire et ce que ça représente », nous glissait le président de l'UNC, Calixte Authier, lors de la première journée de formation. On leur dit bien que c'est grâce à ces gens-là que vous êtes ce que vous êtes, que vous faites ce que vous pouvez faire, sans restriction ».

Après avoir partagé leur savoir et leur expérience à 14 jeunes yvelinois l'année passée, l'UNC de

Flins-sur-Seine remet ça cette année, ce samedi 10 mai à la salle Beltrame de Poissy, avec déjà pas moins de 20 inscrits à l'heure où nous écrivons ces lignes. « *C'est une vraie satisfaction*, avoue Michel Bretin. *Comme l'année dernière, la matinée sera dédiée à la théorie avant de s'essayer au maniement des drapeaux l'après-midi* ».

Concerner les jeunes dans ces moments de mémoire, cela passe aussi par des cérémonies qui vont au-delà du protocole traditionnel que l'on connaît. Et ça, la Mairie de Poissy l'a bien compris. Pour fêter en grande pompe le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et la capitulation de l'Allemagne, ce jeudi 8 mai, elle a concocté une programmation particulièrement ambitieuse.

« *Je pense qu'il faut faire évoluer ces cérémonies*, raconte Jean-Jacques Nicot, adjoint délégué à l'événementiel et à l'origine du programme du 8 mai. *Il y a une tendance à faire tout le temps la même chose, alors cette année, on a voulu mettre une touche supplémentaire, avec de l'ambiance* ».

Cette « *touche supplémentaire* », elle se traduit, par exemple, par la présence de véhicules civils et militaires d'époque avec le Groupe de matériel de collection Overlord, ainsi qu'une fanfare militaire dans le défilé qui ralliera le centre-ville après la traditionnelle cérémonie, qui se tiendra à 10h au monument aux morts du cimetière de la Tournelle. Mais ce n'est pas tout. Les



Après la réussite du 1^{er} septembre dernier, le grand défilé en costumes d'époque sera une nouvelle fois organisé entre le cimetière de la Tournelle et le centre-ville pisciacais, ce jeudi 8 mai en fin de matinée.

Pisciaises et Pisciacais pourront même y croiser... le Général de Gaulle. Ou presque. « *Il y a 2 ans, j'ai croisé une personne dans la halle du marché de Poissy, et je me suis dit : « celui-là, il pourrait être le sosie du Général ! »* se souvient l'élu. *Je lui ai demandé, et il m'a répondu : « non mais ça va pas ? »* Depuis, il a réfléchi, et il se retrouve partout dans des animations à jouer *De Gaulle* ». Déjà présent lors de la célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération le 1^{er} septembre dernier, il sera une nouvelle fois présent lors des festivités pisciacaises de ce jeudi 8 mai, à bord d'une Jeep puis d'une DS.

Les habitants sont même invités à se parer de vêtements d'époque pour rejoindre le cortège qui se veut « *intergénérationnel et populaire* ». « *On a fait passer le message aux élus, de mon côté, je sortirai le costume 3 pièces* », s'amuse Jean-Jacques Nicot. Une fois le défilé arrivé sur le parvis de la mairie, place à la « *Fête républicaine* » avec animations musicales. « *On veut donner une ambiance swing et guinguette, avec un orchestre et même des démos et initiations de danse pour que ce soit festif, participatif* », raconte l'élu.

Outre la participation du Conseil Municipal des Jeunes à la cérémo-

nie, plusieurs initiatives permettent d'impliquer la jeunesse pisciacaise dans le devoir de mémoire. Le passage du civisme, par exemple, les invite à participer à un maximum de cérémonies dans l'année pour y apposer un tampon et, de fait, réduire significativement la moyenne d'âge des personnes présentes aux commémorations. « *Il y a un aspect officiel légitime et qui continue à se poursuivre, mais aujourd'hui, il faut s'investir, conclue-t-il. Et tout ça, c'est des portes d'entrées* ».

« Il faut faire évoluer ces cérémonies »

À Mantes-la-Jolie aussi, on a préparé un programme fleuve, et surtout varié, pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la victoire contre le nazisme. La cérémonie traditionnelle, prévue jeudi à 12h devant le parvis, sera suivie d'une « *évo-cation théâtrale sur l'engagement et les choix faits par des femmes* » face au fascisme, tandis qu'un circuit pédestre permettra, dimanche, de marcher sur les traces des figures de la Résistance mantaise dans le centre historique. Mais depuis le 28 avril et jusqu'à ce dimanche, c'est le rapport entre les cheminots du Mantois et la Résistance qu'ont choisi d'explorer les membres de

l'Institut d'Histoire Sociale de la région mantaise, à travers une exposition réalisée en partenariat avec l'association historique Les Amis du Mantois, et accessible de 14h à 17h au Pavillon Duhamel.

« *Personne n'en parle, alors qu'ils étaient les premiers à être confrontés aux nazis* », raconte Roger Colombier, retraité de la SNCF, historien et fondateur de l'IHS. Pendant 1 an, les membres de l'Institut ont rassemblé de nombreuses archives, mêlant photos, lettres et documents d'époque retraçant la lutte des résistants au fil des sabotages et des réseaux d'entraide. « *On a voulu montrer pourquoi la résistance était si forte au sein de ce carrefour ferroviaire* », raconte l'ancien cheminot.

En plus d'avoir permis la transmission d'une histoire locale souvent méconnue, l'exposition a même ravivé une mémoire intime : celle d'une Mantaise qui y a découvert une lettre de son grand-père, résistant pendant la guerre. Une correspondance qui a soudain pris un sens nouveau, replacée dans le contexte de la lutte menée par les cheminots du Mantois. Un souvenir personnel devenu, le temps d'une exposition, un fragment de mémoire collective. ■



L'exposition « *Cheminots et Résistance à Mantes* » a fait connaître au plus grand nombre la riche histoire ferroviaire du Mantois, et le combat de ses acteurs face au nazisme.

LA GAZETTE YVELINES

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

POISSY

Après l'agression islamophobe, « un vrai risque de scinder la nation »

Une jeune femme de 26 ans s'est faite agressée le 29 avril à Poissy par un homme qui a tenté d'arracher son voile. De la Ville de Poissy à la Préfecture, tout le monde cherche à apaiser ce climat de tension.

■ AURELIEN BAYARD

La consternation. Quelques jours après l'effroyable meurtre d'Aboubakar Cissé dans le Gard, un nouvel acte islamophobe avait lieu, cette fois-ci dans les Yvelines. Le 29 avril, au niveau de la rue de Versailles à Poissy, une jeune femme de 26 ans s'est faite arracher son voile alors qu'elle promenait son enfant d'un an dans une poussette. « Elle est encore sous le choc, nous confie Mourad Dali, porte-parole du Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (CIMY). Elle est même retournée auprès d'une partie de sa famille en région parisienne afin de se retrouver au calme. » En effet, en plus de la violence de l'acte en lui-même, la Pisciacaise a encore plus pris peur lorsqu'elle a été aspergée d'un liquide, ainsi que son enfant. « Après analyse, il s'avérera finalement être de l'eau » précise le porte-parole.

Malgré la violence de l'événement, la mère de famille a hésité à porter plainte. « Cela provient de deux rai-

sons, la première est de ne pas être prise au sérieux lors du dépôt de plainte, ensuite la déception vis-à-vis de la réponse pénale. » Mise au courant des faits, la Préfecture n'a pas attendu pour se positionner et condamne fermement cet acte. « Je salue le préfet des Yvelines qui grâce à son intervention a permis à beaucoup de politiques d'être au courant de ce qui s'était passé, ce qui a apporté un climat d'apaisement aux citoyens français de confession musulmane » note Mourad Dali. Une réunion a ensuite eu lieu entre les équipes de Frédéric Rose et le CIMY.

« C'était déjà prévu en amont, depuis le week-end du meurtre d'Aboubakar Cissé » confie le représentant du conseil des institutions musulmanes des Yvelines. Durant celle-ci, le haut fonctionnaire a assuré que les dispositifs de sécurité allaient être renforcés aux abords des lieux de culte musulmans. À l'instar de la Préfecture, la maire de la cité Saint-Louis

est rapidement montée au créneau. « À Poissy aucune forme de haine, de racisme ou de rejet de l'autre n'a sa place, a indiqué Sandrine Berno dos Santos. Ce geste abject est une atteinte à nos valeurs républicaines, et à notre devoir de protection envers chaque habitant, quelle que soit sa religion, son origine ou sa condition. Plus que jamais, restons unis face à l'intolérance ».

La Ville a donc pris l'initiative d'organiser un rassemblement pour la paix le 6 mai lors duquel tous les représentants des cultes ont été conviés. « C'est important car il y a un vrai risque de scinder la nation avec tous ces actes de racisme, que ce soit antisémite, anticatholique... » s'alarme Mourad Dali. Grande figure de Poissy, le député de la 12^{ème} circonscription Karl Olive a également témoigné de sa solidarité en appelant le CIMY dès le lendemain de l'agression.

L'enquête toujours en cours

Actuellement, l'enquête est toujours en cours afin de retrouver le suspect. D'après le *Parisien*, les analyses des images de vidéosurveillance n'ont pas



La Ville a pris l'initiative d'organiser un rassemblement pour la paix le 6 mai lors duquel tous les représentants des cultes ont été conviés.

été concluantes. « Nous savons que c'est pris au sérieux par les commissariats, par exemple, la personne qui a proféré des menaces envers la mosquée de Sucy en Brie a été arrêtée en moins de 24h » signale le porte-parole. ■

Une hausse des agressions islamophobes en 2025

Le *Parisien* a dévoilé les chiffres de la direction nationale du renseignement territorial (DNRT). Celle-ci a noté 79 actes islamophobes dans l'Hexagone entre janvier et mars 2025. Alors qu'il n'y en avait eu que 26 en janvier et 17 en février, la DNRT en recense 36 en mars. Le quotidien d'informations régionales précise que les données d'avril n'avaient pas été communiquées.

Ces chiffres représentent donc une hausse d'environ 72 % par rapport aux trois premiers mois de l'année 2024. Cependant, le *Parisien* indique qu'il y en avait eu 54 sur la même période. « C'est la phase émergée d'un iceberg, précise Mourad Dali, le porte-parole du Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (CIMY). Le gros problème, c'est que beaucoup de personnes ne signalent pas les discriminations ou les attaques dont elles peuvent être victimes. Et donc, on a une sous-évaluation du phénomène. » L'État et l'association Addam vont lancer une plateforme de signalement en ligne fin mai pour mieux appréhender les actes islamophobes.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Benjamin Lucas va tenir une réunion publique contre le racisme

Le député de la 8^{ème} circonscription organise une réunion publique de mobilisation le 8 mai à la salle de la poste de Mantes-la-Jolie. L' élu cherchera à rassembler contre le racisme et la division.

Toute la journée du 8 mai sera marquée par diverses manifestations afin de fêter les 80 ans de

l'armistice de la Seconde Guerre mondiale. Benjamin Lucas, le député de la 8^{ème} circonscription,

en profite pour organiser une réunion publique de mobilisation autour de « l'aspiration commune à la fraternité et à la paix, face au poison du racisme et de la division ». Elle se tiendra à partir de 16h au niveau de la salle de la poste à Mantes-la-Jolie.

« Un contexte tragique »

« Cette date anniversaire intervient dans un contexte tragique où la guerre frappe à nouveau sur le continent européen en Ukraine et où prospèrent ici comme ailleurs le discours de haine, l'islamophobie, l'antisémitisme » précise l' élu.

Par ailleurs, il veut profiter de cette journée car « le monde est encore imprégné du souvenir de cette période sombre de l'histoire ». De plus, pour le natif d'Amiens, « l'extrême droite porte en elle l'héritage de ces heures sombres et en incarne aussi un nouveau visage de Trump à Le Pen, en passant par Orban ou Netanyahu ». ■



Pour Benjamin Lucas, cette réunion publique de mobilisation permettra de « porter la voix puissante du droit international et de la paix ».

YVELINES

Meurtre d'Aboubakar Cissé : les réactions des personnalités politiques yvelinoises

L'assassinat d'Aboubakar Cissé le 25 avril a suscité un vif émoi en France. Dans les Yvelines, différents personnalités politiques ont vite condamné le meurtre de cet homme en train de prier dans une mosquée du Gard.

Alors qu'il était en train de prier à la mosquée Khadidja de La Grand-Combe (Gard) le 25 avril, Aboubakar Cissé a été violemment assassiné de plus d'une cinquantaine de coups de couteau par Olivier H., un jeune homme de 21 ans. Ce meurtre islamophobe a entraîné beaucoup de réactions au sein de la classe politique française dont celle yvelinoise. La présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet a posté un message sur X deux jours plus tard dans lequel elle déclare : « Tuer sur un lieu de culte, c'est vouloir semer la peur. »

Celle-ci a ensuite annoncé une minute de silence dans l'hémicycle, initiative qu'a salué Auré-

lien Rousseau, le député de la 7^{ème} circonscription. De son côté, Benjamin Lucas, élu de la 8^{ème} circonscription, a manifesté son mécontentement face à l'absence de réaction du ministre de l'Intérieur qu'il a qualifié de « républicain de papier ».

« Tuer sur un lieu de culte, c'est vouloir semer la peur »

Par, ailleurs deux manifestations ont eu lieu sur le territoire. À Trappes, un rassemblement républicain s'est tenu le 29 avril à l'initiative de la mairie. Un hommage au Malien de 22 ans s'est également déroulé le lendemain à Mantes-la-Jolie. ■

MANTES-LA-VILLE

Emmaüs organise une grande collecte solidaire

La communauté Emmaüs Dennemont propose de donner une seconde vie à vos objets, via une collecte le mercredi 14 mai de 14 h à 18 h sur l'esplanade du Domaine de la Vallée à Mantes-la-Ville.

Le dimanche 6 avril dernier, l'antenne d'Emmaüs à Dennemont voyait la totalité de son stock de bibelot ravagé par un incendie. Mais pas question de baisser les bras pour les bénévoles : après une grande vente printanière organisée à Follainville-Dennemont il y a un mois, une grande collecte solidaire est organisée le mercredi 14 mai prochain, de 14 h à 18 h au niveau de l'esplanade du Domaine de la Vallée, à Mantes-la-Ville, afin de donner une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus.

De nombreuses animations seront également au programme, autour du réemploi, de la réparation de vélo ou encore de l'écologie urbaine. Pour plus de renseignements, contacter le Centre de Vie Sociale Le Patio par téléphone au 01 30 98 27 75. ■



■ EN IMAGE

POISSY

Des objets liturgiques antérieurs à 1905 à la Collégiale

En collaboration avec l'association de Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine Sacré (SAPS), la Collégiale Notre-Dame de Poissy accueille depuis le 24 avril des chandeliers, crucifix, bâton de procession de Saint-Louis ou encore d'autres accessoires liturgiques en tissu brodé dans deux vitrines offertes par le fonds de dotation MéSeine Aval. De telles reliques antérieures à 1905, ce n'est pas tous les jours que l'on peut en observer ! ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une conférence pour « lever les yeux » des écrans

La Fcpe, avec le soutien de la Ville de Verneuil-sur-Seine, organise un temps d'échange pour aider les parents à reconquérir l'attention des enfants à l'ère des écrans, le mardi 13 mai à 20 h à la salle Michel Rocard.

Ingénieure informatique de formation, Floriane Dider a travaillé comme développeuse de logiciels, de plateformes web et d'applications mobiles dans des entreprises de technologie. Constatant les effets de l'envahissement de nos vies par les écrans, notamment sur la qualité du lien social, elle anime depuis 2023 des ateliers et conférences pour l'association Lève les yeux.

L'une de ces conférences passera par la commune de Verneuil-sur-Seine le mardi 13 mai prochain, à 20 h à la salle Michel Rocard. Elle tentera de faire prendre conscience de notre dépendance aux écrans, de comprendre ce qu'il se passe chez les jeunes à l'heure du numérique et donnera les clés pour agir au sein de la cellule familiale. La conférence est gratuite sur pré-inscription à l'adresse verneuil@fcpe78.fr. ■



SOTREMA

Déchetterie Pro & Particulier



Votre partenaire
du quotidien

MANTES-LA-JOLIE

« Le mépris ne soigne pas » : les syndicats des hôpitaux se mobilisent

Une manifestation s'est déroulée sur le parvis du centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie, mardi dernier, à l'initiative des neuf organisations syndicales qui composent les établissements du GHT Yvelines Nord.

■ MAXIME MOERLAND

Sono à fond, mégaphones, banderoles et drapeaux au vent : le parvis du centre hospitalier François Quesnay était particulièrement animé pendant la pause déjeuner du mardi 29 avril. C'est le jour qu'ont choisi les syndicats des trois hôpitaux de la Vallée de Seine pour se faire entendre, et alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail et du « mépris » dont ils se sentent victimes par la direction commune du Groupement Hospitalier Territorial (GHT) Yvelines Nord, qui regroupe les hôpitaux de Mantes-la-Jolie, de Meulan-Les Mureaux et de Poissy.

« Il y a surtout des gens sur leurs congés aujourd'hui », explique Sophie Lambert, secrétaire générale départementale de la CFDT, après avoir fait signe à des soignantes en service qui soutenaient de loin la manifestation depuis une fenêtre. Parmi ses principaux griefs rencontrés dans son établissement

de Meulan, elle évoque « le retrait de l'accès aux plannings », des dossiers administratifs restés sans réponse, mais surtout des coupes budgétaires à outrance. « On a revendu du patrimoine, des bouts de terrain pour construire le FAM. Où est passé l'argent ? On est passé de 1 260 agents à 1 054, donc moins de masse salariale. Alors pourquoi le déficit continue ? Dans mon service, on n'a plus le droit aux post-its à cause de ces coupes budgétaires, alors c'est la CFDT qui les fournit. Et les plateaux repas ont été supprimés, soi-disant pour faire des économies ».

À Poissy aussi, on tire la langue. Parmi les quelques dizaines de manifestants, on trouvait également des représentants du personnel du CHIPS, dont Hibelina Santos, secrétaire adjointe de la section pisciacaïse du syndicat Sud Santé. « Quand j'ai un DRH qui me dit qu'une infirmière pour 28 patients ça le choque pas... Et bien

moi, ça me choque. Il faut arrêter ce mépris. Tous les agents sont en burn-out, alors que si les hôpitaux tiennent, c'est bien grâce à eux ».

S'ils regrettent l'absence du moindre élu local pour les soutenir, les représentants syndicaux ont pu



Pour la première fois, l'intersyndicale des trois hôpitaux a fait front commun avec une lettre ouverte annonçant leur retrait des instances représentatives.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Travaux sur la ligne N : ce qu'il faut savoir

Les travaux de modernisation opérés par la SNCF dans les gares desservies par la ligne N vont perturber le trafic, notamment sur le tronçon ralliant Mantes-la-Jolie.

Les usagers de la ligne N reliant Paris-Montparnasse à Mantes-la-Jolie devront s'armer de patience en mai. En cause : une série de travaux d'ampleur (prolongement du RER E, modernisation, Grand Paris Express...) entraînant de nombreuses interruptions ou modifications de trafic.

En semaine, le dernier train partira de Paris à 21 h 50, avec un terminus avancé à Plaisir – Grignon. Des bus de remplacement sont prévus. Les week-ends et jours fériés, plusieurs coupures totales sont programmées : entre Paris et Versailles-Chantiers (3-4, 10-11, 17-18, 31 mai-1^{er} juin), ou entre Plaisir et Mantes (24-25 mai). Le dimanche, les premiers trains ne circuleront pas avant 15 h 50. Les voyageurs sont invités à consulter les applications Île-de-France Mobilités ou SNCF Connect pour les itinéraires alternatifs. ■

■ INDISCRETS

Malgré l'installation de clôtures tout autour de l'aérodrome des Mureaux, il est encore fréquent que des chevreuils parviennent à pénétrer sur la piste. C'est pour cette raison que pour la toute première fois, la Préfecture des Yvelines a organisé une battue administrative le mercredi 30 avril dernier, alors qu'approche la *Fête de l'air et de l'espace*, le 18 mai. Une façon de « réduire les risques de collision entre les aéronefs et les animaux, lors des opérations de décollage et d'atterrissage, concourant à la sécurité des vols », selon l'arrêté préfectoral en date du 16 avril dernier. Une opération justifiée sur le papier, sans doute. Mais voir la sécurité aérienne s'imposer par le fusil interroge, et laisse un arrière-goût amer. ■

« Un échec annoncé... bien cher payé ! » L'association 40 Millions d'Automobilistes n'y est pas allée de main morte en dénonçant la mise en place des voies de covoiturage, notamment sur l'A13, mais surtout la verbalisation pour ceux qui auraient le malheur de circuler dessus. « À en écouter les défenseurs de ces voies supporteurs de la verbalisation à tout prix, ces voies magiques vont désengorger nos routes, nos rocade et nos périphériques... On attend toujours de voir le miracle ! ironise Pierre Chasseray, délégué général de 40 millions d'automobilistes dans un communiqué. Pendant ce temps, Monsieur et Madame Tout-le-monde, qui ont l'outrecuidance de se retrouver seuls dans leur véhicule – peut-être parce qu'ils travaillent à des horaires décalés ou qu'ils ont déposé les enfants à la crèche – se font allumer pour une prétendue infraction qui ne met en danger... absolument personne ! » ■

« C'est inadmissible de s'attaquer au symbole français, nous sommes fiers d'être français ! » Les gérants du restaurant pisciacaï L'Esturgeon se sont indignés de la dégradation d'un drapeau français étendu à leur façade, le vendredi 2 mai sur leurs réseaux sociaux. Accroché parmi d'autres étendards de différents pays, seul le drapeau tricolore a été brûlé, ce qui n'a pas manqué de provoquer une vague de réactions chez les politiques locaux, à commencer par le député de la 12^{ème} circonscription, Karl Olive. « Je condamne avec la plus grande fermeté cet acte honteux et inacceptable, a-t-il déclaré sur son compte X (ex-Twitter). Le drapeau français est un symbole fort de notre République, de notre unité et de notre liberté. Le profaner, c'est insulter notre pays et celles et ceux qui le servent ». La maire de Poissy, Sandrine Berno dos Santos, a également fait part de son indignation sur Facebook. « Le drapeau français n'est pas un simple morceau de tissu : il est le symbole de notre République, de nos valeurs communes de liberté, d'égalité et de fraternité. S'en prendre à lui, c'est s'en prendre à ce que nous sommes collectivement ». Si aucun lien officiel n'a pour l'instant été établi, nombreux sont ceux qui dressent déjà un parallèle avec l'agression islamophobe du lundi 28 avril dernier (voir notre article en page 4). ■

■ EN BREF

YVELINES

Jusqu'à 3 cm de diamètre, la grêle surprend le territoire

Le 3 mai en fin d'après-midi un épisode grêleux a frappé les Yvelines. Il n'y aurait que quelques dégâts matériels à déplorer même si deux communes ont fait une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.

Il ne manquait plus que les cavaliers de l'apocalypse. Le 3 mai aux alentours de 16h, le ciel est devenu sombre et alors qu'on pouvait s'attendre à des trombes d'eau, c'est la grêle qui s'est abattue sur une bonne partie des Yvelines. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les dégâts provoqués ne seraient que matériels. En effet, d'après le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (CODIS 78) interrogé par nos confrères de 78Actu le lendemain, il n'y a eu aucune intervention majeure des sapeurs-pompiers ni de pic d'appels.

Cependant, les communes de Plaisir et des

Clayes-sous-Bois ont annoncé avoir déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Si elles étaient acceptées, l'arrêté interministériel précisera les dommages pouvant être pris en charge par les assureurs. ■



Des grêlons de la taille parfois d'une balle de golf sont tombés dans le nord des Yvelines.

ACHÈRES

Vous pouvez désormais localiser les tombes avec votre smartphone

Le cimetière communal d'Achères permet désormais aux familles de géolocaliser les sépultures, via un nouveau service en ligne baptisé Éternité en ligne.

■ MAXIME MOERLAND

Depuis la pandémie de Covid-19, nous avons pris l'habitude de voir fleurir des QR code absolument partout dans notre quotidien. Mais de là à en retrouver à l'entrée des cimetières... Et pourtant, c'est un nouveau service particulièrement utile dont s'est dotée la Ville d'Achères il y a quelques jours : avec Éternité en ligne, les visiteurs du cimetière communal peuvent désormais localiser l'une des 2 462

sépultures en scannant le fameux code-barre, et en inscrivant le nom du défunt sur le site dédié. C'est alors que l'on reçoit l'emplacement de la sépulture, ainsi qu'un plan pour nous guider jusqu'à elle.

« C'est utile pour les familles, mais pas uniquement, raconte Aline Gonçalves, responsable des affaires générales et de l'état-civil à la Mairie d'Achères. Ça l'est aussi pour les

pompes funèbres qui doivent faire des travaux par exemple, ou pour les fleuristes, qui sont souvent mandatés le 1^{er} novembre par les familles qui habitent loin et qui ne connaissent pas l'emplacement des tombes. Ils pourront désormais faire leur travail en toute autonomie ».

Un dispositif amené à évoluer ?

S'il sert uniquement à localiser les tombes, ce nouveau service pourrait même être amené à évoluer s'il parvient à se faire adopter. « On pourrait éventuellement ajouter des photos des sépultures par exemple, mais cette année on est sur une phase de test, on saura vraiment l'impact de cette initiative à la Toussaint, déclare Aline Gonçalves. On va attendre la prochaine mandature pour voir si on peut le faire évoluer avec des petites biographies, pour la famille Vogel par exemple ».

En effet, Lucien Hermann Vogel et Yvonne de Brunhoff (dite Co-sette), sœur du créateur de Babar l'éléphant Jean de Brunhoff, sont inhumés au cimetière achérois. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE

L'île de Devant ouvre au public ce samedi

Après avoir accueilli une poignée d'habitants en avant-première le lundi 28 avril, l'île de Devant sera enfin accessible à tous les Conflanais et Conflanaises à partir de ce samedi 10 mai.



La Ville a créé un sentier pédagogique afin de découvrir la faune et la flore de l'île.

C'est au mois d'août dernier que commençaient les travaux de renaturation de l'île de Devant, afin de la rendre accessible au public. Maintenant qu'ils sont terminés, le jour J approche : c'est ce samedi 10 mai que les habitants pourront découvrir ce lieu naturel auparavant inaccessible de Conflans-Sainte-Honorine.

Un débarcadère a d'ailleurs vu le jour pour rallier le centre-ville et l'île de Devant au moyen de la Conflanette, toute nouvelle navette fluviale. Pour l'emprunter, il

vous faut réserver un créneau de visite en amont auprès de l'Office de tourisme intercommunal Terres de Seine. « Afin de préserver le site, le nombre de visiteurs présents simultanément sur l'île est limité, et la période d'ouverture du site est restreinte d'avril à octobre », prévient la Mairie, qui ajoute qu'« en raison de sa naturalité, elle n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite ni aux poussettes ». Pour réserver votre créneau gratuit en ligne, cela se passe par téléphone au 01 30 74 60 65, ou sur le site www.terres-de-seine.fr. ■



Le service Éternité en ligne est proposé par le logiciel métier dédié aux communes Logitud.

LAGAZETTE YVELINES

VILLE DE CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE

le Grand Printemps Seine & Oise

DU 21 MARS AU 21 JUIN 2025 SUR LE TERRITOIRE

RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR GPSEO.FR

GRAND PARIS SEINE & OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

© Conception : GPS&O 2025 - N LACROIX - SIRET : 200 059 889 00010

#FESTIVALS # SPECTACLES # SORTIES NATURE # MUSIQUES
CULTURE SCIENTIFIQUE # RANDOS VÉLO # SPORT... EN FAMILLE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Abdallah Lamane, le fabuleux destin d'un Chantelouvais à Harvard

Abdallah Lamane est devenu en septembre 2024 le premier français depuis 10 ans à intégrer la prestigieuse université de Harvard. Il y a deux semaines, le Chantelouvais a également été retenu dans la liste 2025 des « 30 Under 30 » établie par Forbes France dans la catégorie scientifique, récompensant les talents jugés les plus prometteurs de la société française.

■ AURELIEN BAYARD

Chez les Lamane, la valeur travail et l'importance des études sont érigées comme précepte. Ça et les matières scientifiques. Arrivés en France dans les années 80 en provenance du Maroc, les deux parents ont tout fait pour que leurs trois rejetons aillent le plus loin possible au niveau scolaire, avec brio. Parmi eux se trouve Abdallah qui est devenu, en septembre 2024, le premier Français depuis 10 ans à être admis dans la prestigieuse université de Harvard. Mais surtout l'unique Chantelouvais, car le jeune homme de 25 ans tient particulièrement à son gentilé.

Chanteloup-les-Vignes, c'est sa ville, il en est fier, et ne se cachera jamais de venir de cet endroit si violemment dépeint dans *la Haine*, le film de Mathieu Kassovitz dont Abdallah est lui-même un grand fan. Toutefois, au fil de sa scolarité, il s'est bien ren-

du compte des différences sociales et des difficultés associées. « *Au collège à Andrézy, je voyais la scission entre ceux qui venaient de Chanteloup, et qui n'en parlaient pas, et ceux qui venaient d'un milieu un peu plus bourgeois* » se remémore-t-il. Idem au lycée à Conflans-Sainte-Honorine où, chaque année, un voyage était organisé à Londres pour la classe d'anglais renforcé, mais Abdallah restait à quai à cause du coût.

Cependant, par pudeur, il ne s'est jamais plaint du manque d'argent. « *Mes parents m'ont toujours dit « prends le meilleur dans chaque environnement », explique-t-il. De Chanteloup, j'ai pris la rage de vaincre, de la « bourgeoisie », l'envie de viser haut.* » Le BAC en poche – avec 18,78 de moyenne – le jeune homme se dirige vers des études de médecine en intégrant une PACES, une année uni-

versitaire qui prépare vers les métiers de la santé : « *Je voulais devenir médecin, plus par statut social que par envie, car mes parents me disaient que c'était bien.* »

Cela ne lui plaît pas – « *on me demandait de rabâcher des choses par cœur, sans réflexion derrière* » – et il abandonne en cours d'année. Pour la première fois de sa vie, le Chantelouvais se retrouve confronté à l'échec. Cette spirale négative se poursuit puisqu'il rate la première salve d'inscriptions sur Parcoursup. Cependant, sa bonne étoile va vite se remettre à briller. Le logiciel le plus craint par tous les lycéens connaît quelques bugs lors de son lancement. Le lycée Janson de Sailly, établissement notable parisien qui prépare aux meilleures grandes écoles du pays, apparaît donc dans les procédures complémentaires, « *alors qu'il y a nettement plus de demandeurs que de places disponibles* » précise le futur doctorant. Il postule en ne se leurrant pas trop et débute son job d'été : faire le ménage dans une entreprise située à Cergy.

Lors du dernier jour, le Chantelouvais reçoit un coup de fil alors qu'il est dans le train du retour : Abdallah



VILLE DE CHANTELOUP

Abdallah Lamane n'avait que 3 % de chance d'intégrer Harvard.

est accepté à Janson. En l'espace d'un week-end, il doit donc venir chercher son dossier, trouver un logement à proximité et préparer sa valise. Il trouve une chambre de bonne dans le 16^{ème} arrondissement pour un loyer mensuel de 400 euros. « *C'était beaucoup pour mes parents...* » souffle l'étudiant. Lorsqu'il rentre le week-end, il remarque bien que c'est difficile. À la fin du premier trimestre, il est prêt à rendre les armes et va voir la CPE. « *Janson ne vous abandonnera pas* » lui assure-t-elle. Puis celle-lui trouve une place dans l'internat de l'établissement. La piste aux étoiles se dégage : il est reçu à Centrale Supélec.

Dans cet établissement faisant partie du Top 3 des écoles d'ingénieur, il découvre une nouvelle facette de la fracture sociale : l'importance du réseau. « *Tu reçois directement les offres de stage dans ta boîte mail* » s'exclame-

t-il. À la fin de son cursus, Abdallah ne se met aucune barrière et tente le « *Program in Health Sciences and Technology* », un doctorat délivré conjointement par Harvard et MIT. Son dossier ne contient pas que ses notes, il y a également son portrait dans lequel le jeune homme raconte son parcours et les difficultés surmontées.

Dorénavant, Abdallah travaille sur l'utilisation de l'IA en imagerie médicale pour accélérer la détection de cellules cancéreuses sur des biopsies. Il lui reste encore quatre ans pour réfléchir à la suite de son avenir mais ne s'en fait pas : « *Des portes s'ouvriront.* » Comment lui donner tort ? *Forbes France* vient de l'intégrer dans sa liste 2025 des « *30 Under 30* » dans la catégorie scientifique. Le Chantelouvais apparaît donc comme une des personnes les plus prometteuses de la société française. ■

■ EN BREF

POISSY

Budget participatif : place aux votes !

Après plus de deux mois d'analyse par les équipes de la Mairie, la troisième phase du deuxième budget participatif de la Ville de Poissy a débuté le 1^{er} mai. 14 projets sont soumis au vote des Pisciacais jusqu'au 31 mai afin de choisir les trois futurs vainqueurs.

Le deuxième budget participatif de la Ville de Poissy a débuté le 1^{er} septembre. Comme l'année der-

nière, une enveloppe de 100 000 euros est allouée aux futurs vainqueurs qui seront au nombre de

trois. Après les propositions et les analyses, voici maintenant arrivée l'heure des votes. 14 idées ont été retenues par le comité des projets. Installation de plaques de rues et panneaux historiques ou de passages à hérisson dans toute la ville, création de nouveaux jeux d'enfants au parc de la Charmille, les Pisciacais et Pisciacais ont l'embarras du choix.

Trois vainqueurs à désigner

Pour voter, il faut avoir 16 ans et plus et être bien évidemment résident de la cité Saint-Louis. Ils ne pourront voter qu'une fois et seront obligés de choisir trois projets distincts. Un site internet est disponible pour l'occasion : monprojet.ville-poissy.fr. Vous pourrez aussi vous déplacer à l'espace Arnaud-Beltrame les 16 et 17 mai pour glisser vos bulletins dans l'urne.

Alors qui succèdera à l'ilot de fraîcheur en centre-ville et à la tour pour les hirondelles dans le parc Meissonier ? ■



VILLE DE POISSY

La Ville s'engage à réaliser les projets retenus pour le troisième trimestre 2025.

GARGENVILLE

Plus de 100 000 euros remportés dans un tabac-presse

Un homme a misé 2 euros au pari Quinté+ le 20 avril et a gagné 112 982 euros dans le tabac-presse « Le Sandy » à Gargenville. Il fait partie des 52 grands gagnants depuis le début de l'année 2025 mais en est le premier Yvelinois.

Il a misé deux euros, il est reparti avec un chèque de 112 982 euros. À Gargenville, un homme a tenté sa chance au pari Quinté+ du dimanche 20 avril au tabac-presse « *Le Sandy* » et a vu sa bonne étoile briller quelques heures plus tard. « *Cela fait plus de 6 ans que je détienne Le Sandy et c'est la première fois qu'un tel gain est remporté !* » a confié la propriétaire à PMU. Par ailleurs, l'heureux élu est venu réclamer son gain dès le lendemain.

Par le montant remporté, il est donc devenu un grand gagnant PMU, catégorie comprenant toutes les personnes ayant obtenu une somme supérieure à 100 000 euros. Si à l'heure actuelle ils sont 52 depuis le début de l'année 2025, il s'agit du premier dans le département des Yvelines. Pour l'instant, le parieur préfère rester discret. « *Ma clientèle est au cou-*

rant qu'un gros gain a été remporté, mais je garde le secret sur l'identité du gagnant, explique la gérante du Sandy. *Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette nouvelle met de l'animation dans mon point de vente. J'espère avoir de nouveaux grands gagnants très prochainement.* » ■



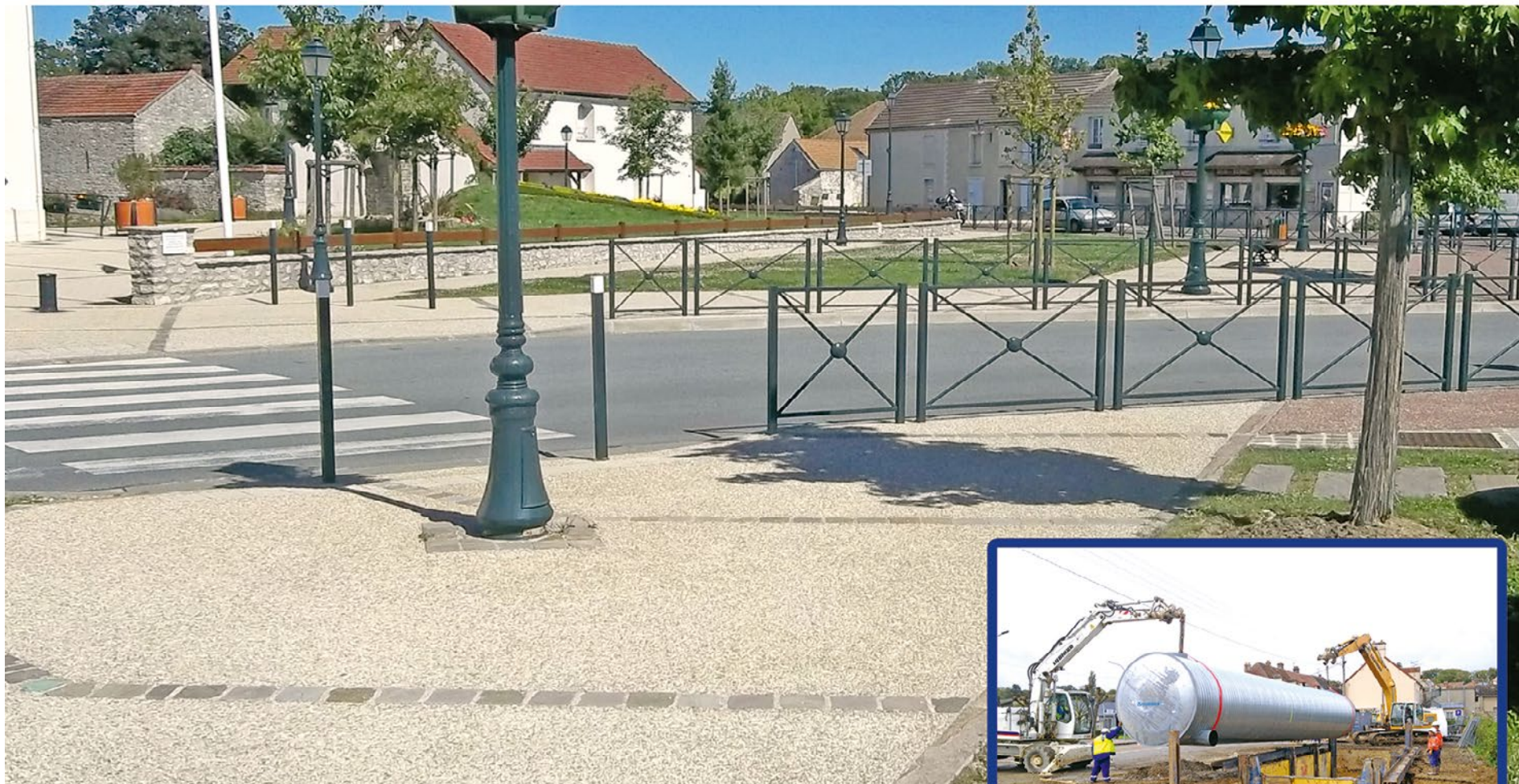
PMU

En 2024, trois grands gagnants avaient remporté une telle somme dans les Yvelines, à savoir 178 438 euros à Versailles, 179 549 euros à Houilles et 116 361 euros à Limay.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Demande de fantasmes, tentative de baisers forcés, main dans la culotte... Heureusement que, selon ses dires, cet éducateur de 24 ans considérait les jeunes dont il s'occupait comme « des petits frères ou des petites sœurs ». 78Actu indique qu'un homme travaillant dans une structure sous la coupe de l'Aide sociale à l'enfance a écopé d'un an de prison avec sursis pour des faits d'agression sexuelle à l'encontre d'une jeune fille de 15 ans. Les faits se seraient déroulés entre le 23 octobre et le 4 décembre dans la commune de Limay.

Durant l'audience, l'avocat de la défense a pourtant tenté de présenter la victime comme une manipulatrice, muée par un désir de vengeance. « Mon client n'avait pas voulu héberger une de ses amies » a-t-il expliqué. Par ailleurs, comme le relate le site internet d'informations locales, le serviteur de Thémis a également tenté de minimiser les faits commis par son client : « Dans cette histoire, il n'a pas été professionnel mais est-ce pour ça qu'il est coupable d'agres-

LIMAY

Baisers forcés, main dans la culotte... Un éducateur condamné pour agression sexuelle

Un éducateur a été condamné à trois ans d'interdiction d'exercer une activité avec des mineurs par le tribunal de Versailles le 30 avril. Celui-ci avait agressé sexuellement une jeune fille de 15 ans.

■ AURELIEN BAYARD



L'éducateur de 24 ans devra aussi verser 1 500 euros à la jeune fille de 15 ans au titre du préjudice moral.

sion sexuelle ? Le dossier est rempli de contradictions. »

Pourtant les preuves sont bel et bien là. La police a épluché les relevés téléphoniques et est tombée sur plusieurs appels, tous sortants de la part de l'éducateur, dont un en pleine nuit le 29 octobre. Puis, le 1^{er} décembre, il s'est baladé avec elle sur les bords de Seine en tentant par deux fois de l'embrasser. Mais ce qui a agacé le plus le tribunal, ce sont les multiples changements de version de l'homme de 24 ans. « Je n'ai pas dit la vérité tout de suite car je ne voulais pas perdre mon travail. L'avoir vu en dehors de mes heures de travail justi-

fiait un licenciement pour faute grave » a-t-il justifié à la barre.

Face à cela, la procureure de la République a retourné : « La parole de la victime est crédible, elle est allée d'elle-même sur une plateforme de dénonciation des violences sexuelles en janvier 2025. Par la suite, elle a toujours maintenu ses propos devant tous les acteurs. » Par ailleurs, 78Actu précise qu'en plus de sa peine de prison avec sursis, l'homme de 24 ans a été inscrit au Fijes (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et ne pourra pas exercer une activité avec des mineurs durant trois ans. ■

deux kilos d'herbe de cannabis, 500 grammes de cocaïne et 3 bonnes de protoxyde d'azote dont la passagère est accro.

L'affaire ne s'arrête pas là puisqu'une enquête est ouverte avec notamment la perquisition du domicile du conducteur. Les policiers trouvent 11 téléphones portables, 2 200 euros, du matériel de conditionnement et une balance. Durant son audition, l'homme interpellé réfute tout de même toute participation à un quelconque trafic de stupéfiants. Cependant, il reconnaît à minima le transport et la détention de la drogue sans pour autant indiquer la provenance de l'herbe de cannabis ou de la cocaïne.

Le mis en cause était ensuite déféré au tribunal judiciaire de Versailles pour un jugement en comparution immédiate pour l'ensemble des faits. Il a été condamné à une peine de 30 mois ferme avec mandat de dépôt, c'est-à-dire un emprisonnement dès la fin de l'audience. ■

YVELINES

Le Département accusé de manquement envers les enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance

Un avocat des Bouches-du-Rhône, Maître Michel Amas, a déposé un recours le 29 avril au tribunal de Versailles contre le Département. Il accuse l'instance dirigée par Pierre Bédier de ne pas assez protéger les enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance.

D'après une information révélée par France Info, trois instances départementales font l'objet d'un recours pour faute en responsabilité le 29 avril. Maître Michel Amas, représentant d'une trentaine de familles accusant le Département de l'Essonne, des Yvelines et des Bouches-du-Rhône de ne pas avoir su protéger des enfants placés sous la responsabilité de l'Aide sociale à l'enfance, est à l'origine de ces recours.

« Nous lançons l'alerte pour que tout le monde sache qu'en France, à l'heure actuelle, des petits garçons et des petites filles se prostituent en très

grand nombre, dans l'inaction totale des présidents de Département » a dénoncé l'avocat au micro de France Info. Le conseil départemental s'est ensuite défendu dans un long communiqué le lendemain : « Nous sommes prêts à partager les éléments de contexte et détailler les mesures concrètes qu'il prend au quotidien pour lutter contre ce phénomène inacceptable et odieux. » Par ailleurs, l'équipe de Pierre Bédier regrette « la condamnation systématique des institutions, pente naturelle de l'hypermédiatisation, pour se diriger vers les véritables responsables, les proxénètes et leurs réseaux mafieux ». ■



Une récente commission d'enquête parlementaire sur les enfants placés estime que 15 000 mineurs sont victimes de prostitution en France dont la majorité fait partie de l'ASE.

YVELINES

Un petit dealer arrêté lors d'un contrôle autoroutier

Un contrôle autoroutier le 24 avril a permis l'arrestation d'un dealer. À l'intérieur de sa Renault Clio se trouvait deux kilos d'herbe de cannabis et 500 grammes de cocaïne. Il passera les 30 prochains mois en prison.

Dans la nuit du 24 avril, la CRS autoroutière de l'ouest parisien décide de contrôler un véhicule

Renault Clio avec à son bord, un homme et une femme. Elle découvre alors dans le véhicule



Durant le contrôle autoroutier, le conducteur de la Renault Clio était positif aux stupéfiants.

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Glissement de terrain : GSPEO répond

Lors du glissement de terrain survenu le 25 avril, le maire d'Auffreville-Brasseuil Serge Ancelot s'était plaint d'avoir été « obligé » de délivrer le permis de construire. La communauté urbaine a tenu à réagir face à ces propos.

Suite à la parution de notre article la semaine dernière (édition n°435) relatif au glissement de terrain intervenu à Auffreville-Brasseuil, et aux mots du maire Serge Ancelot tiré du Parisien – « J'ai reçu un beau jour une note de la communauté urbaine me prévenant que ce terrain était finalement constructible et, avec ça, une obligation de délivrer un permis de construire. On n'a plus aucun pouvoir dans nos villages » – Grand Paris Seine et Oise a souhaité réagir.

La communauté urbaine rappelle que lors des réunions préalables

et des consultations réalisées pour l'élaboration du PLUi, « aucun risque lié à ce terrain n'a été mis en avant par le maire ». L'édile a d'ailleurs voté en faveur de ce PLUi lors de la séance du conseil communautaire du 16 janvier 2020. « Si le permis de construire a effectivement été instruit par les services de la communauté urbaine pour vérifier sa conformité, c'est également le maire de la commune qui l'a signé et délivré » nous a également indiqué dans un communiqué GPSEO qui s'étonne donc de voir sa responsabilité évoquée dans ce « malheureux événement ». ■

PLAISIR

Condamné pour avoir porté un coup de machette au compagnon de sa voisine

Alors qu'il préparait tranquillement son gigot, un Plaisirois est sorti de chez lui et, suite à une altercation avec ses voisins, a attaqué le petit ami de sa voisine en lui assénant un coup de machette sur le crâne.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)



Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné à deux ans de prison ferme, un homme qui a attaqué le compagnon de sa voisine avec une machette.

À Plaisir, un habitant de la rue Pierre Mendès France s'en est pris au petit ami de sa voisine en lui portant un coup de machette le 21 avril. Il a été jugé pour ces faits lors de son procès en comparution immédiate le 25 avril, au tribunal judiciaire de Versailles.

Cet homme de 57 ans d'origine martiniquaise, était en train de préparer un gigot lorsqu'il s'est rendu compte qu'il lui manquait des ingrédients. Il est alors sorti de son appartement et est tombé sur sa voisine et son compagnon qui discutaient dans la rue. « On

ne sait pas pourquoi, mais une très légère altercation éclate. [L'homme] retourne chez lui. Il récupère la machette qu'il garde toujours derrière sa porte. Et une fois dehors, il en assène un coup sur la tête de son adversaire », précisent nos confrères de 78actu.

Rapidement, la police intervient. L'auteur du coup est arrêté et son arme est placée sous scellés. Amené au commissariat vers 18h, l'homme va souffler dans un éthylomètre qui va révéler que son taux d'alcool dans le sang est de 1 gramme. « Sa voisine assure qu'elle ne le connaît pas plus que cela. Pourtant, il y a quelques mois, il a déjà joué de la machette sur sa porte car il n'avait pas été invité à une fête », poursuit 78actu.

Un casier judiciaire portant déjà quelques condamnations

Lors de son procès, l'homme violent, qui dispose d'un casier judiciaire comportant un fait de violence et cinq conduites sous alcool, a expliqué s'être senti agressé. « Il y

a eu des mots. Je regrette mon acte, mais je n'ai fait que me défendre. Je ne suis pas sorti comme un fou et je n'étais pas ivre », rétorqua-t-il.

Ce à quoi le président répond que si. Lui soutient que non. Il finit par concéder : « Bon, d'accord, j'étais saoul ».

Le président a ensuite demandé à l'homme pourquoi il avait une machette à son domicile, lui qui ne dispose que d'un tout petit espace vert. « Je l'avais achetée pour aller jardiner chez quelqu'un. Mais bon... Le résultat c'est que j'allais préparer mon gigot et je me retrouve au tribunal », explique-t-il.

Le jeune homme frappé par la machette, qui n'était pas présent au procès, a expliqué en amont qu'il avait été « particulièrement choqué par cette agression ». Heureusement pour lui, il s'en tire uniquement avec trois points de suture.

La procureure de la République a réclamé 24 mois de prison, dont 12 avec sursis, avec un maintien en détention demandé pour la partie ferme. Finalement il a écopé de deux ans de prison avec mandat de dépôt. Il dormira donc derrière les barreaux. ■

SAINT-CYR-L'ÉCOLE Ils s'y mettent à cinq pour tenter de voler des engins de chantier

Dans la nuit du 4 au 5 mai, cinq hommes âgés de 26 à 30 ans ont tenté de dérober du matériel de chantier. Alors qu'ils tentaient de fuir lors de l'arrivée de la police, ils ont été arrêtés par celle-ci.

Depuis le 10 mars, la rue Romain Rolland de Saint-Cyr-l'École est en travaux en raison de branchement en eau et ce, jusqu'au 31 mai. Des engins de chantiers sont donc postés aux environs, ce qui a attiré l'attention de cinq hommes âgés de 26 à 30 ans. Ils décident alors de commettre leur méfait dans la nuit du 4 au 5 mai. Alors qu'ils sont en train de charger un camion utilitaire blanc d'engins de chantier, un homme les aperçoit et appelle la police. Les forces de l'ordre arrivent donc sur place - ce qui met fin au larcin - et procèdent ensuite à l'interpellation des mis en cause alors qu'ils prenaient la fuite dans leur camion. Le requérant aide une nouvelle fois la police en indiquant reconnaître formellement le fourgon incriminé. Les premiers éléments de l'enquête ont ensuite permis d'établir que trois individus chargeaient le camion tandis que deux autres, dans l'habitacle, réceptionnaient le matériel pour le ranger. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux lancent leur sprint final

Pendant que les Mantais remportaient le choc face à la réserve du Paris 13 Atletico, leurs voisins Muriautins se contentaient du match nul face à Sarcelles, à l'occasion de la 20^{ème} journée de la poule A de Régional 1.



Tout se jouera lors des deux dernières journées pour les clubs yvelinois.

puis sur le terrain de Claye-Souilly, 4^{ème}. Pour rester en vie, il ne faudra pas se rater, quand on

sait que Cergy-Pontoise et Nanterre sont respectivement à 2 et 5 points derrière les Yvelinois. ■

Le Poissy FC monte en R3

Le point du match nul, glané sur le terrain de Bailly-Noisy, aura suffi. Les joueurs du Poissy FC ont été sacrés champions de D1 le week-end dernier, et évolueront en Régional 3 la saison prochaine. Une belle récompense pour le nouveau projet pisciacais, et qui pourrait en appeler une autre : les Jaunes et Bleus affronteront l'équipe 3 de l'OFC Les Mureaux en finale de la Coupe des Yvelines. Vers un doublé coupe-championnat ?

BASKET-BALL

Après sa belle victoire à Feurs, Poissy veut croire au maintien en NM1

Les Pisciacais, qui sont sur une bonne dynamique après deux victoires de rang, jouent leur sort en Nationale Masculine 1 cette semaine, ce mardi face à Avignon puis vendredi sur le parquet de Charleville-Mézières.

Irrespirable. Voilà comment on pourrait qualifier la fin de saison du Poissy Basket. Bien que les

Jaunes et Bleus aient le vent dans le dos après leurs deux victoires convaincantes, d'abord à Metz



Relégation ou maintien ? Vendredi soir, on connaîtra le sort du Poissy Basket.

(93-91) puis le weekend-dernier à Feurs (73-94) pour le compte de la 24^{ème} journée, ils restent englués à la 10^{ème} place de la poule B de Nationale Masculine 1, synonyme de relégation à l'étage inférieur (le Pôle France, 12^{ème}, ne peut pas être relégué).

Plus que deux matchs

Les deux matchs de cette semaine décideront donc du sort du Poissy Basket. Ce mardi 6 mai, ils accueillent Avignon, bon dernier du groupe et déjà relégué, dans un complexe sportif Marcel Cerdan qui devrait être animé. En effet, les places sont gratuites pour ce dernier match à domicile de la saison, afin de pousser au maximum les hommes de Nicolas Meistelman. La dernière journée, qui se déroulera vendredi, promet d'être brûlante : les Yvelinois affronteront Charleville-Mézières, 11^{ème} et qui bataille aussi pour se maintenir. ■

COURSE A PIED

Trail de l'Hautil : Les inscriptions sont ouvertes

Pour la 3^{ème} fois, les municipalités d'Andrésey, de Chanteloup-les-Vignes et de Maurecourt organisent un trail dans la forêt de l'Hautil le dimanche 15 juin prochain, en partenariat avec l'Office municipal des sports d'Andrésey.

Et un de plus ! Les amateurs de trail des Yvelines ont un nouveau rendez-vous à cocher dans leur calendrier, cette fois-ci dans le massif de l'Hautil. C'est en effet le dimanche 15 juin que se déroulera la 3^{ème} édition du Trail de l'Hautil, organisé conjointement par les Villes d'Andrésey, de Chanteloup-les-Vignes et de Maurecourt, en partenariat avec l'Office municipal des sports d'Andrésey. Deux distances sont au choix : 13 ou 18 kilomètres, avec des

départs donnés respectivement à 9h et 9h15 depuis le Chemin de la Croix Saint-Marc de Chanteloup-les-Vignes. Le retrait des dossards se fera le samedi 14 juin 2025 de 10h00 à 18h00 au complexe sportif Stéphane Diagana d'Andrésey, mais aussi le dimanche 15 juin de 7h45 à 9h00 sur le site de départ. Pour vous inscrire ou pour découvrir le tracé dans le détail, ça se passe sur <https://trail-de-lhautil.adeorun.com/inscription>. ■



L'heure limite d'arrivée est fixée à 11h45 pour effectuer le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée.

VOLLEY-BALL

Le CAJVB relève la tête

Les Corsaires se sont imposés face à Arles (3-0), samedi dernier, alors que la saison de championnat Élite arrive à son terme ce week-end.



Les joueurs du CAJVB joueront leur dernier match de la saison ce week-end.

On craignait de voir l'entente Conflans-Andrésey-Jouy finir la saison d'Élite Masculine 1 en roue libre, après les deux claques reçues lors des 3^{ème} et 4^{ème} journées face à Chalon-sur-Saône et Rennes. Mais finalement, les Corsaires ont offert un beau sursaut d'orgueil à leur public, samedi dernier au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine : face au Volley-Ball Arlesien, les Yvelinois ont dé-

roulé et se sont imposés sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 25-21, 25-21), pour signer leur deuxième victoire de cette phase de play-offs.

Pour conclure cette belle saison, ils affronteront Chalon-sur-Saône lors de la 6^{ème} et dernière journée, ce samedi 10 mai à 19h. L'occasion de finir sur une bonne note et, pourquoi pas, de ravir la 4^{ème} place à leur adversaire du soir. ■



SEPUR ACTEUR MAJEUR DES YVELINES

Sepur expert de la collecte, du tri, et de la valorisation œuvre quotidiennement pour améliorer le cadre de vie des Yvelinois.



CULTURE
LOISIRS

■ LA REDACTION

Les clients installés en terrasse sur les quais conflanais ont eu droit à une animation tout à fait singulière, le mercredi 30 avril dernier. Profitant du soleil, leur verre à la main, ils ont assisté au ballet discret du réalisateur Arthur Harari et de son équipe, en plein tournage sur la promenade François Mitterrand.

Car oui, le co-scénariste d'« Anatomie d'une chute » - lauréat de l'Oscar du meilleur scénario avec sa compagne Justine Triet - est aussi un talentueux réalisateur, en témoigne le récit de vengeance « Diamant Noir » (2016) et le film de guerre en langue japonaise « Onoda,

CONFLANS-SAINT-HONORINE
Quand Arthur Harari et Léa Seydoux tournent un thriller sur les quais de Seine

Le réalisateur et scénariste, récemment lauréat d'un Oscar pour son travail d'écriture sur « Anatomie d'une chute », a posé sa caméra à Conflans-Sainte-Honorine mercredi dernier pour les besoins de son prochain film.

■ MAXIME MOERLAND

10 000 nuits dans la jungle » (2021), récompensé d'un César, encore une fois pour son scénario.

Cette fois, Arthur Harari s'attaque au genre du thriller surnaturel, et a donc choisi Conflans-Sainte-Honorine comme décor pour une partie de son prochain long-métrage. « C'est l'excellent repéreur Antonio Correia qui nous a proposé ce décor sur la base de ce que j'avais écrit dans le scénario, nous confie le réalisateur entre deux prises. Quand on est arrivé ici, il y avait vraiment tout ce que je cherchais, avec l'univers batelier qui évoque presque quelque chose hors du temps, mais aussi des terrasses, des cafés sur

le côté... On avait vu d'autres décors avant, mais c'est celui-là qui nous est apparu évident ».

Dans les salles
en 2026

Il faut dire qu'il est difficile de ne pas tomber sous le charme des quais de Seine quand aucun nuage n'est à l'horizon, et que le mercure tutoie les 25 degrés. « Je ne connaissais pas du tout, c'est charmant, surtout à cette saison-là, ça donne envie d'y rester un peu, avoue-t-il dans un sourire. On a du mal à imaginer qu'on est aussi proche de Paris ». Et il n'est pas le seul.

Quelques minutes plus tôt, quand les caméras tournaient du côté du café L'Escale, c'est Léa Seydoux, tête d'affiche du film, qui ne cachait pas son plaisir de tourner dans la capitale de la batellerie. « Le cadre est magnifique, c'est très agréable de tourner ici, on a l'impression d'être en vacances », s'est-elle amusée. Les contours de l'intrigue étant encore tenus secrets, l'actrice n'a pas souhaité s'épancher sur le scénario ou sur le rôle qu'elle tient dans le film,

qui a pour titre provisoire « L'Inconnue ». « Je peux juste vous dire que c'est un rôle que je n'ai pas l'habitude de jouer, donc c'est excitant, nous a-t-elle glissé. Et en plus, c'est avec un réalisateur que j'admire ».

À quelques mètres de là, Erdogan jubile. Le patron de L'Escale a pu observer, depuis son café, le tournage d'une scène avec Léa Seydoux sur sa terrasse. « La production est venue il y a un mois pour visiter, et nous demander s'ils pouvaient venir tourner, se rappelle-t-il. C'était sympa pour les clients qui

ont pu en profiter, et pour nous aussi, ça nous a permis de voir comment ça se passe. Pour à peine une minute de film, ils ont fait une dizaine de prises avec une cinquantaine de personnes, une vingtaine de figurants... On croit que c'est facile, mais quelle préparation ! »

Pour voir Conflans à l'écran, il vous faudra toutefois encore un peu de patience. Le tournage devrait se poursuivre dans les prochaines semaines en Maine-et-Loire, tandis que la sortie du film dans les salles obscures est espérée pour 2026. L'objectif ? Présenter le film lors de la 79^{ème} édition du Festival de Cannes, l'année prochaine. ■



De nombreuses prises ont été effectuées sur la terrasse de L'Escale, mercredi après-midi.

LA GAZETTE ENYVELINES



Arthur Harari (à droite), peaufinant les détails du prochain plan avec Tom, son frère et chef opérateur (à gauche).

LA GAZETTE ENYVELINES

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Jazz en vignes revient les 16 et 17 mai

La 7^{ème} édition du festival chantelouvain, organisé par l'association Jazz en vignes, se tiendra une nouvelle fois au Phénix et proposera deux soirées au rythme des grands standards du genre.

Les amateurs de jazz doivent cocher les dates du vendredi 16 et samedi 17 mai dans leur calendrier.

C'est à ces dates que se déroulera la 7^{ème} édition de Jazz en vignes, festival musical organisé par l'associa-

tion éponyme au Phénix de Chanteloup-les-Vignes. Le premier soir, à 21h, vous pourrez découvrir un moment de pure complicité avec le Mario Canonge Trio, accompagné de Michel Alibo (contrebasse) et Arnaud Dolmen (batterie) à l'occasion d'un concert unique autour de ses plus belles compositions revisitées.

Le lendemain, sous les coups de 17h, les Ateliers Jazz d'Achères, Andréys, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte et Maurecourt vous invitent à une jam-session haute en couleurs. Pendant toute la soirée, toujours au Phénix, les musiciens se succéderont sur scène pour jouer les standards du genre et laisser libre cours à leurs talents d'improvisateurs. Pour réserver vos places et obtenir plus d'informations, contactez la direction des affaires culturelles au 01 39 27 11 77. ■

MANTES-LA-JOLIE
Le Salon de l'auto et des camping-cars revient au parc des expos

Véhicules neufs ou d'occasion, de toutes les tailles et pour toutes les bourses : tout le monde pourra trouver son compte au prochain Salon auto camping-cars de Mantes-la-Jolie. La 3^{ème} édition de l'événement sera organisée du

vendredi 16 au dimanche 18 mai au parc des expositions Michel Sevin de Mantes-la-Jolie, avec pas moins de 38 000 m² dédiés à tous les types de véhicules. L'événement est totalement gratuit et ouvert à tous. ■

AUBERGENVILLE
Embarquer à vélo au rythme du blues

L'association Blues sur Seine propose un tout nouveau rendez-vous pour les amateurs de musique... et de nature. Avec la 1^{ère} édition de Vélo Blues, vous pourrez embarquer gratuitement pour une randonnée de 10 kilomètres ponctuée d'escalades musicales le long des berges de la Seine, à

Aubergenville et Mézières. Le départ (11h) et l'arrivée (18h) se feront au parc Nelly Rodi d'Aubergenville, avec pique-nique et concerts à la mi-journée, et enfin un concert final le soir. Un festival d'ambulatoire, éco responsable et familial, et surtout accessible à tous. ■



L'entrée sera payante le premier soir, mais gratuite le samedi à l'occasion de la soirée des ateliers jazz.

MAIRIE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES

LFM RADIO

Lil Gwada : le chant des rues d'Auxerre

Dans l'ombre des Rosoirs à Auxerre, Lil Gwada sculpte ses mots comme des armes douces. À 34 ans, le rappeur livre un message brut et lucide, qu'il portera sur scène le 31 mai à Trappes.



Lil Gwada en direct des studios de LFM Radio aux côtés d'Enrique Nunez, un des journalistes de l'équipe.

Auxerre, ses ruelles discrètes, ses silences brisés par les battements graves d'une basse. C'est là, dans le quartier des Rosoirs, que Lil Gwada a trouvé sa voix. Une voix trempée dans le bitume, mais relevée d'espoir et de lucidité. À 13 ans, il posait déjà ses premiers mots sur des feuilles griffonnées à la hâte, comme on jette l'ancre dans une mer agitée. Il ne cherchait pas encore la lumière, juste à comprendre l'ombre.

Inspiré par Kery James ou encore Lino, il n'a jamais renié l'école du rap à texte, celle qui fait réfléchir

autant qu'elle fait bouger les têtes. Chez Lil Gwada, les mots sont pesés, précis, porteurs de mémoire et d'injustice, mais aussi de tendresse. « *La musique est un moyen de communication qui est très fort* », dit-il. Il rappe la rue, oui, mais sans folklore, il préfère les silences lourds aux cris vides.

Dans ses morceaux comme *Armée*, *Je Zone* ou *Vendetta*, un titre percutant partagé avec les Jamaïcains Supa et Styler, il oscille entre introspection et révolte. Son flow est brut, sans fioritures, mais sa diction est

claire, comme une vérité qu'on n'ose pas toujours entendre. L'artiste de 34 ans n'est pas de ceux qui courent après la mode. Il creuse son sillon à la force du vécu, dans les interstices de la société, là où l'on regarde peu. Il ne cherche pas le buzz, mais la justesse. Et cela, paradoxalement, finit par faire du bruit. Son dernier titre est tout près d'atteindre les 10000 écoutes sur Spotify.

Sur les plateformes de streaming, il compte 4 titres. Dans ces derniers, il livre sans relâche son univers, entre rage maîtrisée et lucidité poétique. Il avance à son rythme, porté par l'écho d'une jeunesse qu'il incarne sans cliché, et d'un territoire qu'il ne cherche pas à fuir, mais à sublimer.

Lil Gwada, c'est un cri calme. Un cri qui, lentement mais sûrement, se fait entendre. Le 31 mai prochain, ses plus fidèles auditeurs pourront le voir à Trappes lors d'un concert exceptionnel pour la nuit des étoiles du Congo et d'Afrique. Une cérémonie est également prévue afin de remettre des prix à certains artistes et acteurs africains et donnera suite à des actions humanitaires. De gros noms tels que Still Fresh et Jacky Brown seront de la partie et seront nominés lors de cette soirée qui promet d'être spectaculaire. ■

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

2			7			1		
1		4	8		2			
		3		4	9	5	2	6
	7	2	6			9	5	1
	1						6	
				1	7			2
		1		6		4		
	4	7		9	8	2	1	
			4	7		6	8	

SUDOKU : niveau difficile

9			7		5	6		
	3		9			2		
7			3					
					7	8		
4	9			1	2		5	
3		7	8				6	
				5		4		
		9		7			8	
4								

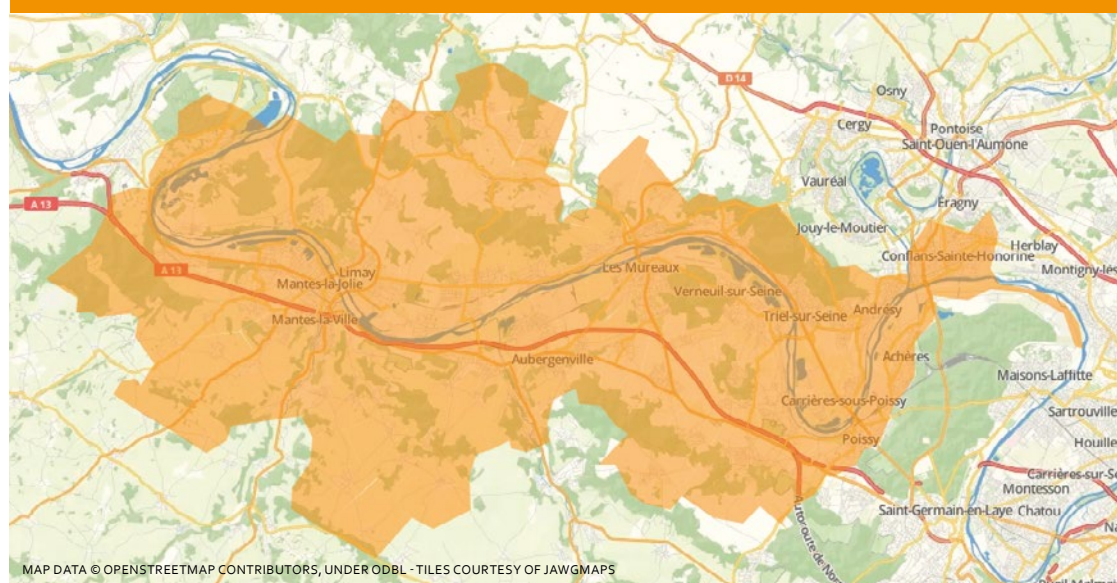
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°435 du 30 avril 2025 :

6	8	7	2	9	1	4	5	3
4	9	3	6	5	8	2	7	1
2	1	5	3	4	7	9	6	8
8	4	1	7	2	6	3	9	5
9	3	6	5	8	4	1	2	7
5	7	2	1	3	9	8	4	6
7	6	9	4	1	3	5	8	2
1	5	8	9	6	2	7	3	4
3	2	4	8	7	5	6	1	9

1	5	8	9	4	2	7	3	6
2	3	6	1	5	7	8	4	9
4	9	7	8	6	3	5	1	2
8	1	5	4	7	6	9	2	3
9	2	3	5	1	8	6	7	4
7	6	4	3	2	9	1	5	8
5	8	9	2	3	1	4	6	7
3	7	1	6	9	4	2	8	5
6	4	2	7	8	5	3	9	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 5-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

YVELINES MARCHÉS DES PRODUCTEURS



100 %
convivial
et local !

- Samedi 17 mai
La Celle-les-Bordes
- Samedi 24 mai
Meulan-en-Yvelines
- Samedi 14 juin
Neauphle-le-Château
- Samedi 21 juin
Bréval
- Samedi 28 juin
Achères



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département